



APPEL À CANDIDATURES  
INTERNATIONAL

# UNE VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION À L'OUEST DU GRAND PARIS

ATELIER INTERNATIONAL DE  
MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE  
DU 7 AU 26 SEPTEMBRE 2015

les ateliers  
maîtrise d'œuvre urbaine



fondation @ egis



ENSAPC



## Sommaire

### Préambule

#### **L'enseignement supérieur et l'innovation : entre ancrage territorial, ouverture au monde et dématérialisation** p. 3

L'Ile-de-France et l'ouest du Grand Paris, territoires de la connaissance

Les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche face à de nouveaux défis

Quelles relations entre les acteurs de l'enseignement supérieur et leur territoire d'ancrage?

#### **Comment les acteurs économiques et universitaires peuvent-ils favoriser l'innovation, la créativité et la création de valeur ?** p. 6

Pôles de compétitivité, clusters, et autres lieux de l'innovation

Quelles formes urbaines et nouveaux usages inventer pour la ville ?

#### **Participer à l'atelier** p. 9

Présentation des Ateliers de Cergy

Calendrier provisoire de la session – Comment postuler

## APPEL À CANDIDATURES INTERNATIONALES

# UNE VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION À L'OUEST DU GRAND PARIS

ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DU 7 AU 26 SEPTEMBRE 2015

## Préambule

Cet atelier s'intéresse aux caractéristiques des territoires de la connaissance et de l'innovation et aux relations vertueuses qui peuvent naître entre développement économique, activités universitaires et de recherche et développement territorial. Quel est le rôle des deux premiers dans le développement d'un territoire ? Comment parvenir à un équilibre vertueux ? Sur la base de l'existence d'un tel triptyque, comment tirer parti des opportunités locales pour construire un projet de territoire axé sur la connaissance et l'innovation ? Quelles nouvelles manières d'étudier, d'enseigner, de travailler, de produire et d'habiter pouvons-nous inventer sur un territoire ? Quelles traductions spatiales et architecturales ces nouvelles pratiques engendrent-elles ?

Le territoire d'application proposé est celui du Grand Ouest de la métropole parisienne, de Cergy-Pontoise à Versailles en prenant comme centre de gravité et cas d'application Cergy-Pontoise et le territoire de la « Confluence ». Il se situe sur l'axe Seine-Aval étendu du quartier d'affaires de la Défense au Mantois, cette région au sud de la ville de Mantes-La-Jolie. La densité du tissu économique sur ce territoire, la multitude des acteurs universitaires présents et porteurs de nombreux projets de développement et son emplacement stratégique entre Paris et l'ouest de la France, sur l'axe Seine de Paris au Havre, en font un territoire propice à l'expression de la créativité et de l'innovation.

En septembre 2015, cet atelier regroupera pendant trois semaines à Cergy-Pontoise des étudiants en fin de cycle universitaire et des jeunes professionnels du monde entier et provenant de toutes les disciplines attachées aux transformations urbaines et territoriales : urbanisme, architecture, paysage, ingénierie, sociologie, économie, histoire, géographie, arts... Ils travailleront

en équipe à l'élaboration de propositions de stratégies et d'actions pour territorialiser les nouveaux lieux d'échange, d'innovation et de diffusion de la connaissance.

L'atelier 2015 est alimenté par les expériences franciliennes, françaises ou internationales similaires. Il invite à un rapprochement des acteurs de l'innovation qui souhaitent prendre part à la réflexion engagée sur ce projet. Il propose un site d'application localisé, et bien que chaque stratégie dépende des spécificités d'un territoire, il a vocation à nourrir la réflexion sur un processus qui pourrait voir le jour dans de nombreux autres lieux de l'Ile-de-France.

#### **Les participants à cet atelier s'interrogeront entre autres sur :**

- › les opportunités du territoire pour s'affirmer comme territoire de la connaissance et de l'innovation,
- › le rôle des acteurs universitaires dans le développement territorial aujourd'hui,
- › l'évolution du modèle traditionnel du campus et des services qui y sont rattachés,
- › les possibilités qui existent pour renforcer la porosité entre le monde de l'enseignement et de la recherche et celui de la production et de la création de valeur,
- › les nouvelles attentes des étudiants, chercheurs, enseignants et acteurs économiques vis-à-vis de leur territoire d'implantation.

Les participants devront produire des propositions stratégiques et de long terme, mais également des propositions d'actions plus opérationnelles, qui pourraient facilement être reprises par les acteurs locaux et mises en place dans un temps plus court.

# L'enseignement supérieur et l'innovation : entre ancrage territorial, ouverture au monde et dématérialisation

## La région Ile-de-France et l'ouest du Grand Paris : des territoires de la connaissance

La région Île-de-France, qui concentre environ 12 millions d'habitants sur 12 000km<sup>2</sup> et représente 30% du PIB national, constitue la première concentration d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. Elle accueille plus de 650 000 étudiants et concentre le quart des étudiants, le tiers des enseignants chercheurs et 40 % des laboratoires de recherche du pays.

Aujourd'hui, une redéfinition s'opère quant à la place de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les politiques territoriales locales et régionales, en lien avec la recomposition universitaire en cours qui se structure autour de huit communautés d'universités et d'établissements (appelées les COMUE). Le plateau de Saclay est ainsi en œuvre pour être conforté autour d'un vaste projet d'aménagement comme pôle d'excellence scientifique, la Cité Descartes à Marne-la-Vallée associée à l'université de Créteil se définit comme un cluster de la ville durable, Evry Centre Essonne appuie son image sur le Génomôle, de nouveaux pôles se fondent sur la base de regroupements d'établissements existants comme le Campus Condorcet à Aubervilliers. Les établissements localisés dans Paris se sont regroupés au sein de quatre COMUE. Cette nouvelle carte universitaire met en avant les relations entre le monde économique et les établissements d'enseignement supérieur - via la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat, la formation permanente - et intègre les questions clés des transports, du logement, de la culture et plus généralement des aménités, des services offerts aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants.

Sur le territoire de l'ouest francilien, une communauté d'universités et d'établissements universitaires, l'université Paris Seine, vient d'être constituée par les acteurs de l'enseignement supérieur. Elle comprend 35 000 étudiants dont 27 000 sont à Cergy-Pontoise et fédère une douzaine d'établissements. L'université Paris Seine se fixe comme objectif une coopération entre les établissements d'enseignement et de recherche et le milieu socio-économique,

favorisant les innovations « de rupture », qu'elles soient technologiques ou de service. Elle met ainsi en avant trois notions clé : innovation, entrepreneuriat, créativité. L'université Paris Seine porte également une réflexion sur la création de nouveaux quartiers de résidence universitaire tels qu'une « cité internationale » au sein de l'agglomération de Cergy-Pontoise conçus comme de futurs lieux de vie pour les étudiants et les chercheurs et leur apportant de nouveaux services. Le rôle que pourrait jouer de tels projets dans l'innovation et l'attraction du territoire sera un des éléments de la réflexion de l'atelier 2015.

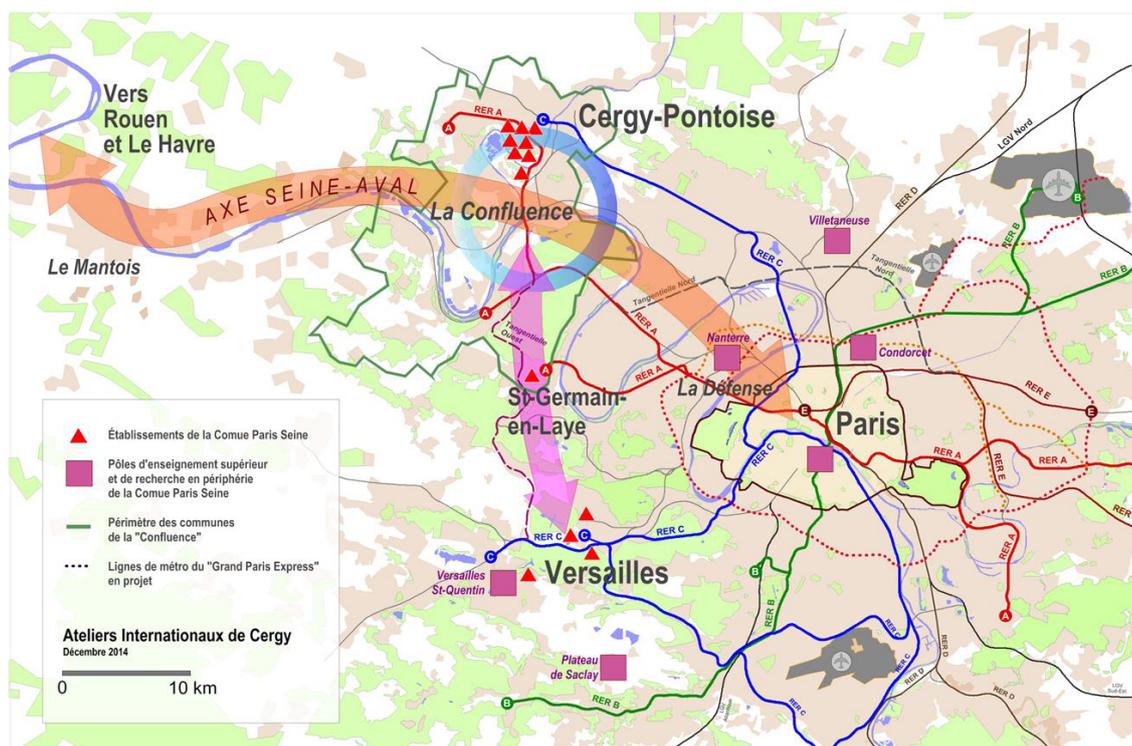
### Questionnements pour l'atelier :

- › Qu'est-ce qu'une « cité internationale » aujourd'hui ?
- › Quelle pourrait être l'organisation spatiale de nouveaux lieux dédiés aux étudiants/chercheurs/enseignants au sein de l'agglomération de Cergy-Pontoise ? Quelle en serait la visibilité ?
- › Quelle place ces espaces occuperaient-ils dans l'écosystème socio-économique local ?
- › Comment les intégrer à la ville et penser leur articulation, leur mise en relation avec les établissements universitaires existants ?

### Les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche face à de nouveaux défis

Le projet du « Grand Paris », prévoyant pour 2016 la création d'une Métropole du Grand Paris regroupant Paris et les trois départements de petite couronne, ainsi que la Région Ile-de-France et la plupart des territoires qui la composent, intègrent tous dans leurs stratégies de développement territorial la dimension de la connaissance et de l'innovation. Ils s'appuient sur les notions de « clusters », de pôles de compétitivité, sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés et sur les relations fortes qui peuvent se tisser entre ces différents acteurs, en passant par les collectivités territoriales et les entreprises.

La présence importante d'acteurs universitaires sur un territoire est un solide atout pour impulser une dynamique de développement territorial forte. Au-delà de la caractérisation de leur relation avec leurs lieux d'implantation, les acteurs universitaires et de la recherche sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux enjeux. Il s'agit pour ces établissements d'une part d'accompagner, voire de susciter les mutations et les changements dans un



Source : Ateliers de Cergy

contexte de mondialisation, d'autre part de faire face à la dématérialisation de l'enseignement et à l'importance accrue des nouvelles technologies dans les modes de vies des étudiants et dans l'enseignement. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mondialisation sous toutes ses formes sont à ce titre autant de défis que d'opportunités pour l'enseignement supérieur : démultiplication des lieux physiques et virtuels d'accès à la connaissance, convergence des savoirs et des initiatives, nouveaux champs de créativité collective, visibilité et rayonnement international sont quelques unes des questions qui se posent.

Ces établissements doivent également répondre aux nouvelles attentes des étudiants et des chercheurs, être toujours plus ouverts sur le monde, améliorer la vie étudiante tout en répondant aux besoins de développement d'une offre professionnalisante pour un accès égal à l'emploi. Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche affirme ainsi que la recherche et l'innovation doivent permettre de mieux répondre « aux grands enjeux scientifiques, technologiques, économiques et sociétaux des décennies à venir ».

Intégrant dans leurs stratégies de développement l'évolution de la relation entre les étudiants et le campus universitaire, des universités de nombreux pays (Finlande, Suisse, Etats-Unis, Corée..) ont mis en place des stratégies pour transformer leurs campus, leurs modes d'enseignement et leurs approches de la recherche et fonder de nouvelles relations avec leurs territoires. Ces stratégies ont pour objectifs le rayonnement universitaire, les performances dans la recherche et l'innovation et les relations avec le monde économique et la société locale dans une double logique associant attractivité à l'international et adaptabilité aux besoins locaux. Ainsi, les métropoles mondiales associent de plus en plus étroitement dans leurs stratégies territoriales les mondes politique, universitaire, économique, social, culturel et artistique pour faire face à la concurrence à l'échelle régionale, nationale voire internationale.

### Questionnements pour l'atelier :

› Que pourrait-être une ville de la connaissance ? Comment fonctionnerait-elle et à quoi ressemblerait-elle ?

› Comment les modes d'enseignement, d'apprentissage et de formation peuvent-ils évoluer grâce aux nouvelles technologies pour rendre les connaissances accessibles aux habitants et aux actifs (salariés ou non, habitants et pendulaires) ?

› Comment les nouvelles configurations spatiales générées pourront-elles intégrer et soutenir la créativité des étudiants, des habitants et des entrepreneurs ?

### Quelles relations entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur territoire d'ancrage ?

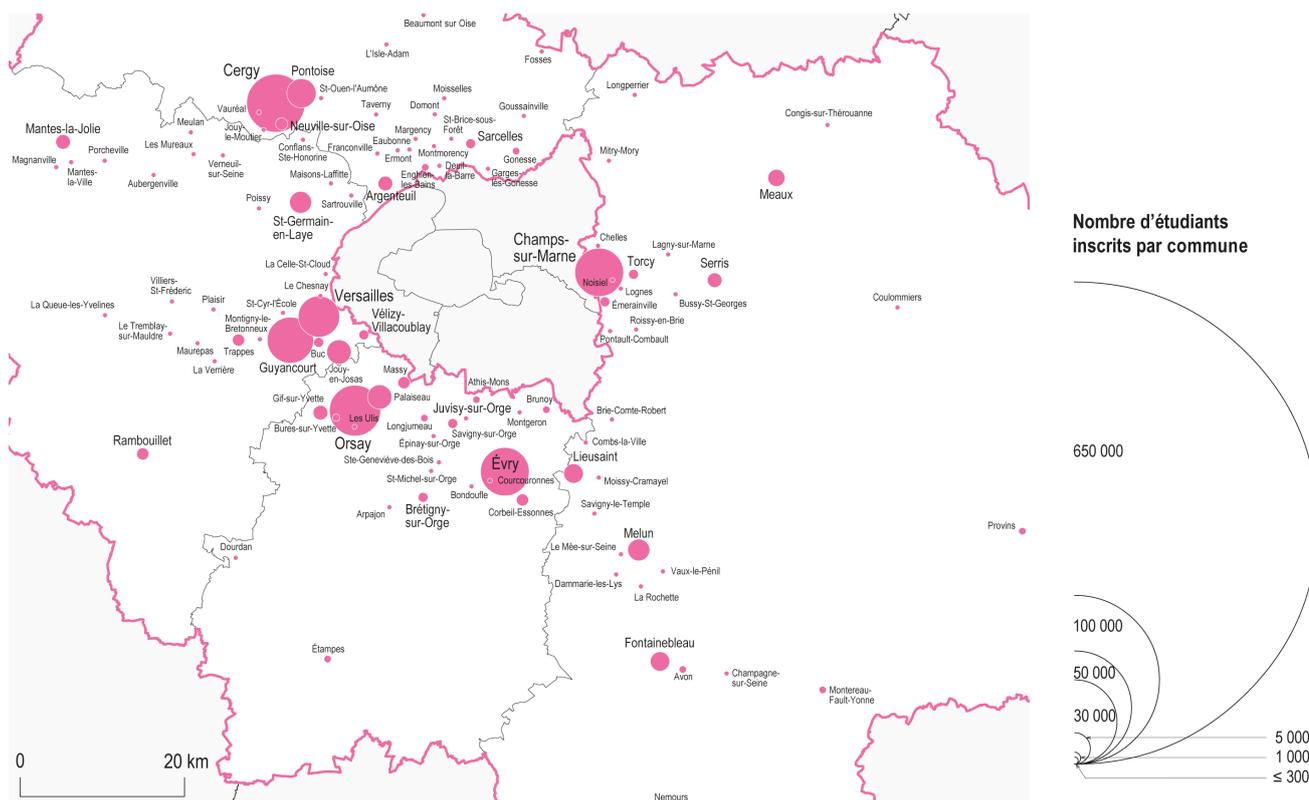
L'université se situe dans une position concurrentielle mondiale mais aussi nationale et régionale dans l'économie de la connaissance. Outre la qualité de l'enseignement ou des laboratoires, la réputation et le prestige des établissements ou leur appartenance à certains réseaux et communautés scientifiques, la ville d'implantation, son environnement et ses aménités urbaines sont d'autres critères importants qui influencent les choix des étudiants, enseignants et chercheurs. En prenant en considération ces éléments, l'atelier souhaite questionner et imaginer un nouveau modèle de « campus », de nouvelles façons pour les étudiants d'appréhender et de vivre l'espace universitaire.

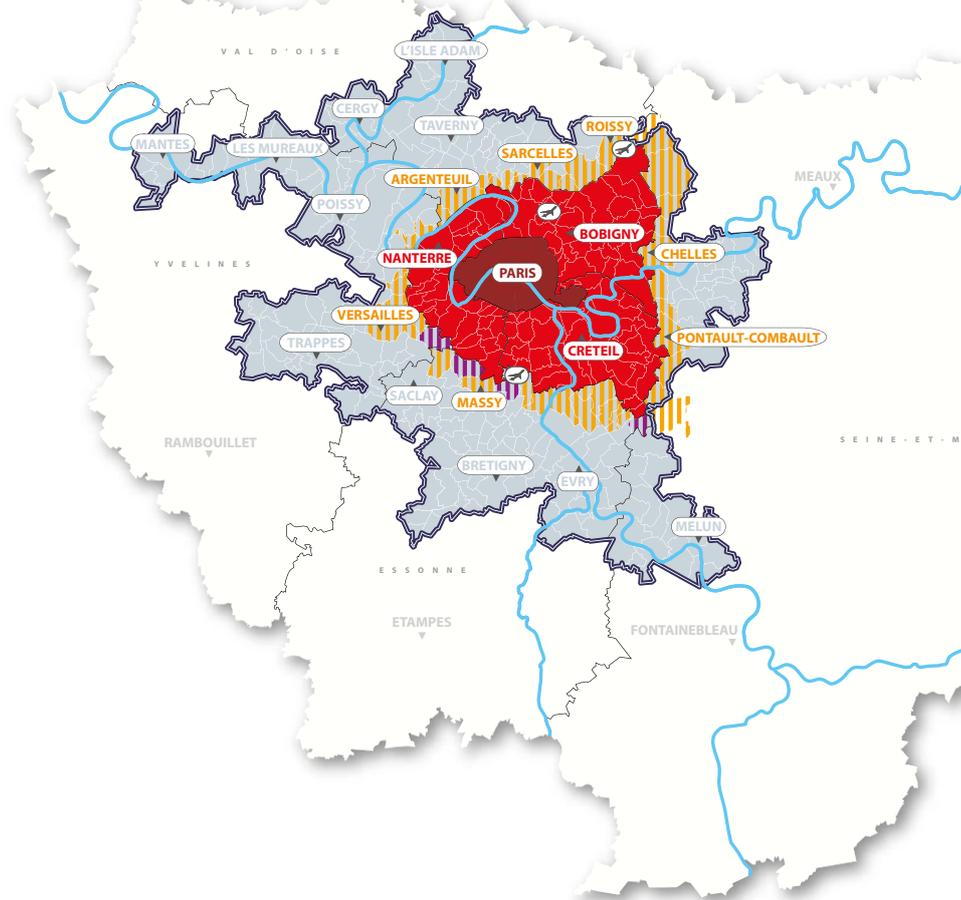
Dans le palmarès établi par la publication l'Étudiant<sup>1</sup> dans le classement 2013-2014 des « villes où il fait bon étudier », Paris et les universités d'Ile-de-France se trouvent contre toute attente très loin derrière Grenoble, Toulouse ou Nantes. Les difficultés d'accès au logement et la qualité de vie inférieure à Paris sont pour partie responsables de ces mauvais résultats et démontrent l'importance de ces éléments dans la perception que les étudiants ont de leur environnement éducatif. Les modes d'enseignement sont également

1 - Palmarès établi sur des critères de formation, vie étudiante, cadre de vie, emploi - [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

### Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2012-2013 • Grande couronne Île-de-France

Source : atlas régional 2012-2013 du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche





**METROPOLE DU GRAND PARIS**

(en lieu et place des intercommunalités existantes)

**MEMBRES DE DROIT**

- Paris
- 123 communes de petite couronne

**MEMBRES OPTIONNELS**

- 4 communes de grande couronne issues d'un EPCI de petite couronne
  - Vélizy-Villacoublay
  - Wissous
  - Verrières-le-Buisson
  - Varennes-Jarcy
- 42 communes limitrophes (si accord des communes de leur EPCI)

 POPULATION	 CONSEIL DE LA METROPOLE	 COMPETENCES
<b>6 695 233 hab.</b> <small>7 701 234 max</small>	<b>337 sièges</b> <small>405 max</small>	1 <sup>er</sup> Aménagement 2 <sup>e</sup> Logement 3 <sup>e</sup> Politique de la ville 4 <sup>e</sup> Dév. économique 5 <sup>e</sup> Environnement

(Pop. légale 2014 - INSEE)

**AUTRES INTERCOMMUNALITES**

- regroupements au minimum de 200 000 hab.
- sans changement hors agglomération
- unité urbaine INSEE (agglomération)



en mutations et prennent de l'importance dans le choix des étudiants concernant leur établissement d'études : l'accueil des étudiants, la circulation des connaissances, les échanges entre chercheurs semblent ainsi appeler à reconsidérer l'organisation spatiale des « campus » et leurs relations autant avec leur environnement proche que très éloigné en permettant l'informel, la rencontre, l'inattendu, les chocs culturels.

« Comme les abbayes au temps de Gutenberg, les universités dans leur forme actuelle vont disparaître » affirmait récemment Gilles Babinet, responsable numérique pour la France à la Commission européenne, dans un entretien donné au journal Le Monde. A l'heure du développement rapide des cours en ligne (MOOCs), cette prédiction est-elle appelée à se réaliser ? Ou bien l'université sera-t-elle amenée à inventer une nouvelle façon d'exister sur le territoire, différente de l'organisation traditionnelle du « campus » ?

On remarque cependant que malgré une certaine dématérialisation des cours, l'attachement au territoire de l'enseignement supérieur et des activités liées à l'innovation se renforce sur certains aspects, y compris sur le volet numérique (création de Fablab ou de studios de réalité virtuelle ouverts aux étudiants, aux entrepreneurs, comme aux citoyens). Le développement de l'enseignement à distance ne remet ainsi pas nécessairement en cause la nécessité d'un enseignement présenciel ni le besoin de rencontres physiques entre chercheurs, industriels, étudiants, etc. On note notamment une appétence renouvelée de la part des étudiants pour le travail collectif et collaboratif qui peut se traduire par une utilisation de plus en plus importante des bibliothèques universitaires notamment ou de « tiers lieux » partagés avec d'autres utilisateurs extérieurs à l'université.

**Questionnements pour l'atelier**

- › Compte tenu des progrès de la dématérialisation et de la démultiplication des espaces d'échanges hybrides, à la fois matériels et virtuels, quelles sont les fonctions de la connaissance et de la créativité qui demain nécessiteront encore des ancrages territoriaux ?
- › Comment renforcer les porosités entre les établissements d'enseignement supérieur et leur territoire immédiat, notamment en lien avec :
  - › le développement économique : comment favoriser l'innovation et le transfert technologique ?
  - › le développement humain : comment encourager l'apprentissage, la formation continue ? Comment transformer la présence de ces établissements en levier pour l'égalité des chances au bénéfice des habitants du territoire ?
  - › la vie universitaire : quelle offre culturelle, sportive, de loisirs, d'aménités urbaines, de services aux étudiants (logement, restauration, bibliothèques et médiathèques) développer et comment les rendre accessibles à l'ensemble de la population ?
- › Quels modèles d'organisation des acteurs universitaires mettre en œuvre dans le rapport à la ville : Quelle est la pertinence aujourd'hui de la notion de campus ? Faut-il concevoir des campus regroupés mais ouverts sur la ville, des campus fermés sur la ville, des campus dispersés dans la ville, quelles autres formes d'organisation sont possibles ?
- › Quelles temporalités organiser pour accompagner les rythmes de vie des étudiants et des enseignants (études, travail, vacances...) et pour éviter l'effet de vide en période de vacances universitaires ?

## Comment les acteurs économiques et universitaires peuvent-ils favoriser l'innovation, la créativité et la création de valeur ?

### Pôles de compétitivité, clusters et autres lieux de l'innovation

On ne peut dissocier ces questionnements sur les lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'apprentissage et des nouveaux défis auxquels ils sont confrontés de la relation entre ces établissements et les acteurs privés présents sur un territoire. L'atelier souhaite ainsi poser la question du lien entre les lieux d'apprentissage, de recherche, et ceux de la création de valeur et du dynamisme économique. Il s'agit ici de s'intéresser aux synergies à construire ou à renforcer entre ces différents acteurs publics et privés, ceux du territoire sur lequel ils sont implantés, ceux de la société civile locale et généralement tous ceux qui vont permettre de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Cette attractivité passe aujourd'hui beaucoup par la capacité d'un territoire et des acteurs qui y sont implantés à être « innovants ». Malgré la difficulté à définir ce terme due au grand nombre de définitions qu'on peut en retenir, on gardera ici l'idée de « l'innovation » comme l'introduction d'une pratique, d'une façon de penser, d'une manière nouvelle de produire ou de créer, qui se différencie des précédentes par son originalité et la rupture qu'elle génère.

L'Ile-de-France est un territoire qui possède de nombreux atouts en termes d'innovation et constitue la première région européenne pour ses investissements en termes de recherche et développement. Parmi les pôles de compétitivité créés en 2004 pour soutenir l'innovation, huit trouvent leur siège en Ile-de-France dans des domaines aussi variés que la ville et la mobilité durables, l'ingénierie, l'aéronautique, la chimie, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les biotechnologies, la médecine ou encore les produits cosmétiques. Ces pôles de compétitivités rassemblent « sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de

formation » en association étroite avec les pouvoirs publics locaux, pour soutenir l'innovation, encourager le développement de projets croisés entre les acteurs de la recherche, les acteurs privés et les pouvoirs publics et encourager le développement économique des entreprises impliquées sur le territoire.

Un autre terme qui revient aujourd'hui beaucoup dans le champ du développement économique est celui de « cluster », que chaque grande métropole tente de développer pour se positionner à l'échelle nationale ou internationale. Ces clusters peuvent être considérés comme des écosystèmes fondés sur la rencontre entre la recherche, l'enseignement et la production de valeur, qui vont permettre aux territoires les développant de devenir la référence au niveau mondial sur un domaine ou un autre. Pour les participants de cet atelier, il s'agira, sans forcément penser l'élaboration d'un nouveau cluster à l'ouest du Grand Paris, d'interroger les spécificités du territoire nord-ouest du Grand Paris et de ses potentiels.

#### Questionnements pour l'atelier :

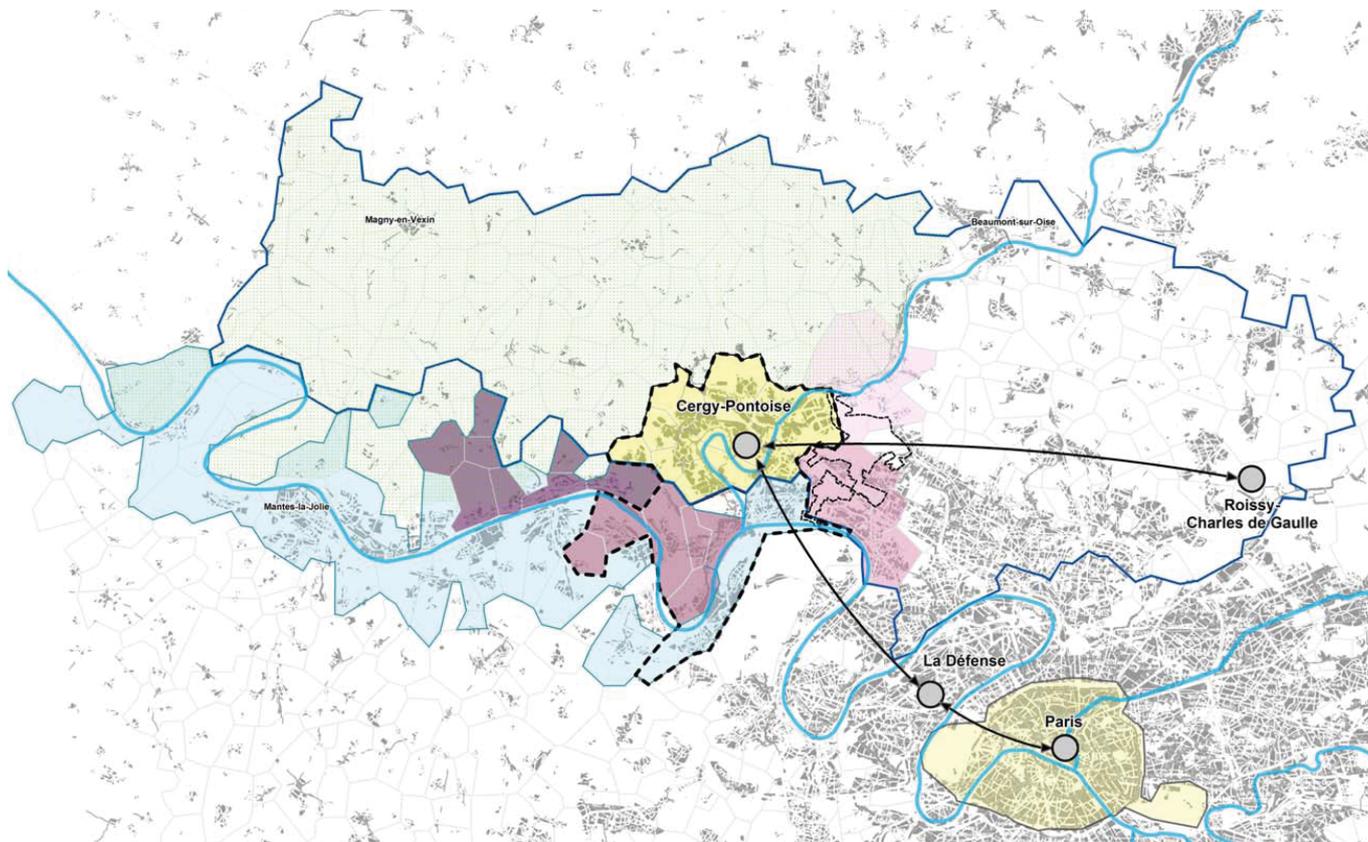
- › Comment mettre en relation les champs d'excellence universitaire avec les entreprises sur le territoire du Grand Ouest francilien ?
- › Comment faire de ce territoire un modèle et construire une image forte au niveau national et international ?
- › Quelles relations sont à construire/renforcer avec les autres grands pôles économiques et scientifiques du Grand Paris ?
- › La notion de cluster est-elle pertinente sur ce territoire ?

#### Quelles formes urbaines et nouveaux usages inventer dans la ville ?

En Ile-de-France, le territoire de la Confluence comprend près de 385 000 habitants, concentre plus de 20 000 étudiants et 150 000 emplois s'affirmant ainsi comme un territoire entrepreneurial majeur du nord-ouest du Grand Paris. Il réunit déjà des milliers d'entreprises, de la très petite entreprise à la grande multinationale, dont de nombreuses entreprises innovantes et dix centres de recherche et de développement de grands groupes tournés vers les filières de l'éco-mobilité et l'aéronautique, la défense, la cosmétique, la santé et la logistique. Son dynamisme s'illustre par le fait que dans un contexte national de perte d'emplois industriels, ce territoire a connu une croissance dans ce domaine de 8% en dix ans quand la Région Ile-de-France en perdait 25%.



Exemple du FabLab Waag à Amsterdam



La ville pôle, conforter le rayonnement métropolitain de l'agglomération  
 Source : SCOT de Cergy-Pontoise, 2011

Sur ce territoire, l'atelier s'intéresse à la nature des projets montés en collaboration entre acteurs de l'enseignement et de la recherche et acteurs privés qui pourraient donner naissance à ces « clusters » ou « pôles d'innovation » tant recherchés ainsi qu'à leurs conditions de réussite. Comme le souligne l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France, les ingrédients du succès sont nombreux : investissement dans le temps, appropriation du projet par la population locale, réalisations de projets basés sur les spécificités des territoires d'ancrage, bonne intégration du territoire dans la métropole et dans les réseaux de transports, complémentarité des acteurs impliqués, harmonie et effectivité du travail en commun, etc.. L'atelier incitera les participants à imaginer et à proposer, sur le territoire de Cergy-Pontoise, de nouvelles possibilités d'actions, de nouvelles collaborations entre ces acteurs et autour de projets concrets qui pourraient voir le jour.

On constate aujourd'hui que les entreprises, petites ou grandes, ainsi que les universités et les établissements de l'enseignement supérieur réfléchissent à de nouvelles manières d'inscrire leurs projets dans le territoire, de travailler, de communiquer et de s'ouvrir à la population locale : création de tiers lieux de travail permettant aux salariés ayant des temps de trajet logement-travail très longs de travailler depuis un lieu de travail différent, télé-travail, création d'espaces de co-working permettant la mise en commun d'outils de production et le partage des savoir-faire, ouverture de FabLabs accueillant étudiants, entrepreneurs, bricoleurs, artistes et permettant à chacun d'avoir accès à des outils pour réaliser son projet et passer du concept au prototype. Les participants de l'atelier seront amenés à interroger le fonctionnement de ces nouveaux lieux de partage et de production et à imaginer quels types de lieux similaires le territoire de Cergy-Pontoise pourrait accueillir et les types de formes urbaines et d'usages qu'ils peuvent générer. Le développement de ces nouveaux lieux conduit en effet à s'interroger sur la traduction urbaine des formes de l'innovation et à ce que ces nouveaux produits hybrides entre économie et savoir induisent comme transformations dans la conception de la ville et sa production.

Enfin, l'atelier sera l'occasion de regarder de plus près le rôle des politiques publiques et des acteurs publics dans l'accompagnement de ces métamorphoses et du rapprochement entre acteurs privés, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et société civile. Comment les collectivités peuvent-elles encourager ces rapprochements ? Quels sont les nouveaux besoins générés par la diversification des formes de production et d'apprentissage et quelles sont les réponses et les outils que peuvent apporter les politiques d'aménagement et les pouvoirs publics ?

L'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France) souligne ainsi la diversité des « solutions innovantes en termes de densité, d'insertion urbaine et de montage financier » qui peuvent être proposées par les politiques publiques pour renforcer ces interactions entre « savoir, technologie, économie, culture et urbanisme » et met également l'accent sur les besoins d'accompagner la naissance de ces « clusters » par une meilleure intégration régionale, une interaction accrue avec le territoire d'ancrage et une bonne connexion avec les transports régionaux.

#### Questionnements pour l'atelier :

- › Quelles relations entre les différents pôles du territoire (Confluence, Mantois, La Défense) ?
- › Quels sont les sites préférentiels du territoire pour répondre aux nouveaux besoins des activités de l'innovation et de la connaissance (universités, recherche et développement, clusters...)?
- › Comment ouvrir sur la ville ces espaces liés à la connaissance et vice-versa ?
- › Quelles sont les formes urbaines et les nouveaux usages dans la ville, générés par l'apparition de ces nouveaux lieux de production, d'apprentissage ?

## Participer à l'atelier

### Présentation des Ateliers de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise

Les Ateliers de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise (ou Ateliers de Cergy) sont une association à but non lucratif, qui organise depuis 1982 en France et ailleurs dans le monde des ateliers originaux de production collective sur des sujets de développement urbain et territorial, sur sollicitation des autorités locales. Les Ateliers de Cergy sont une petite structure mais représentent un très vaste réseau de professionnels, étudiants et chercheurs, universités, décideurs locaux et acteurs privés de par le monde.

Chaque année en septembre, l'association réunit en Ile-de-France une quinzaine d'étudiants et de jeunes professionnels de nationalités et de profils variés, qui travaillent sur site en équipes pluridisciplinaires (architecture, urbanisme, ingénierie, agronomie, paysage, économie, sociologie, arts...) et présentent en fin d'atelier leurs propositions à un jury international présidé par les autorités locales. Les projets des équipes associent visions de long terme pour le territoire et propositions d'actions opérationnelles et illustrées, composant ainsi un éventail de projets mis à disposition des décideurs locaux.

Depuis l'origine jusqu'à leur maturité actuelle avec un réseau de plus de 2 500 anciens participants, le parti pris des Ateliers est de traiter librement et à plusieurs échelles de sujets complexes, en s'autorisant à prendre du champ par rapport au contexte institutionnel. Le caractère jeune, international et pluridisciplinaire des équipes permet un regard neuf et suscite des manières originales de représenter le territoire, ses tensions et ses opportunités.

### Calendrier prévisionnel de la session

**Printemps-été 2014** – Prise de contact avec les acteurs locaux du territoire de Cergy-Pontoise et discussion autour de la formulation du sujet et des enjeux de l'atelier – Constitution d'une équipe de pilotage composée de deux pilotes scientifiques, d'un représentant de l'équipe permanente de l'association et d'un assistant pilote pour monter le projet et animer l'atelier

**Automne 2014** – Mobilisation des acteurs clés/partenaires, formation du comité de suivi.

**Hiver 2014** – Entretiens avec les acteurs territoriaux et des personnes ressources sur les problématiques au cœur de l'atelier, rassemblement des données et du matériel qui permettront de présenter le territoire et les enjeux identifiés.

**Hiver-Printemps 2015** – Diffusion mondiale de l'appel à candidatures pour recruter quinze participants de toutes disciplines/nationalités pour participer à l'atelier à Cergy-Pontoise en septembre 2015.

**Printemps 2015** – Edition du document de contexte ou « les clés du territoire », diffusé auprès des futurs participants et des partenaires de l'atelier et de l'association, présentant en détail le territoire et les enjeux de l'atelier.

**Septembre 2015** – Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine à Cergy-Pontoise.

**Format** – 3 semaines, une quinzaine de participants français et internationaux retenus sur appel à candidature mondial et répartis en 3 équipes de travail.

L'atelier commence par plusieurs jours d'immersion et de découverte du territoire et des problématiques de travail : visites du territoire en compagnie de ses acteurs et organisation de conférences thématiques, rencontres avec des professionnels, des spécialistes des sujets traités au cours de l'atelier et des représentants de la population locale. L'atelier se poursuit avec 2 semaines de travail en équipes, ponctuées de moments d'échange. Les « forums d'échange » sont ouverts et permettent d'échanger avec les acteurs locaux et les partenaires de l'atelier sur les propositions des équipes à mi-parcours. L'atelier se conclut par la présentation des projets à un jury composé de représentants du territoire et d'experts français et internationaux.

## Comment postuler ?

L'atelier est ouvert à toutes les formations ! Artistes, urbanistes, designers, architectes, sociologues, géographes, économistes, ingénieurs, photographes, paysagistes, journalistes, écologues... ou autres : il s'adresse aux jeunes professionnels de toutes nationalités et disciplines, et aux étudiants de niveau master minimum.

### Lieu et Date

L'atelier se déroulera à Cergy-Pontoise du 7 au 26 septembre 2015

### Seules restrictions

Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir travailler au sein d'équipes internationales, disponibilité complète aux dates de l'atelier, limite d'âge 30 ans.

### Demande d'information et/ou de documentation

innovation@ateliers.org

### Préparer sa candidature

Sélection d'une quinzaine de participants internationaux qui travailleront en 3 équipes encadrées par des professionnels, sur la base d'un dossier de candidature à envoyer au plus tard le 5 Mai 2015 sous forme d'un document unique sous format pdf (à intituler : VOTRE NOM\_Prenom), comprenant dans l'ordre :

- › 1. La fiche d'inscription disponible sur le site [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org) complétée
- › 2. Votre CV en une ou deux pages maximum
- › 3. Un court travail personnel sur le sujet de l'atelier : ce dossier reprenant le sujet de l'atelier, appliqué à un autre site, de préférence dans le pays d'origine du candidat. Ce dossier a pour objectif d'accompagner les candidats dans une réflexion personnelle préalable à l'atelier sur les thématiques traitées. Ce travail est à réaliser seul (maximum 8 pages sous format A4 ou 4 pages sous format A3). Les travaux en binôme sont acceptés dans la mesure où le travail de chacun est clairement identifié.

Les candidatures se font à titre personnel et individuel, dans le cas d'un travail de groupe, il est possible qu'une seule des personnes du groupe soit retenue.

### Dossier de candidature à envoyer à [innovation@ateliers.org](mailto:innovation@ateliers.org)

Les résultats de la sélection seront diffusés environ un mois après la date de clôture de réception des candidatures.

### Conditions d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à 200 euros, incluant l'hébergement sur Cergy-Pontoise à la résidence universitaire des Linandes, certains repas, visites, conférences, et matériel de dessin. Participation aux billets d'avion des participants étrangers possible.

### Diplôme universitaire

La participation à l'atelier fait l'objet d'un partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise et donne droit à un diplôme universitaire, ainsi qu'à l'attribution de 12 crédits ECTS.

### Prix du Jury

A l'issue de la présentation des projets au Jury, une équipe lauréate sera désignée et se verra attribuer un prix financier à répartir à parts égales entre les membres de l'équipe.

## les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Les Ateliers Internationaux  
de Maîtrise d'Œuvre Urbaine  
Le Verger, rue de la Gare  
BP 90047  
95020 Cergy-Pontoise Cedex  
[www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)